



RN 106 entre La Calmette et Nîmes : lancement de la 1ère tranche de travaux à l'été 2014

Objectif et enjeux de l'opération

La première tranche de travaux de l'aménagement de la RN 106 entre La Calmette sud et Nîmes s'inscrit dans la continuité de la liaison entre Alès et Nîmes, après la mise en service de la section Alès-Boucoiran en septembre 1998, de la section Boucoiran - La Calmette en janvier 2008 complétée par le demi-échangeur de Boucoiran en août 2008 puis du contournement de La Calmette en octobre 2011.

Son aménagement, lié à la desserte du bassin d'Alès est la construction d'une route à 2x2 voies avec échangeurs dénivelés et statut de route express. Ainsi, à ce jour 28 km de 2x2 voies sont en service.

La RN 106, liaison Alès-Nîmes est conçue et réalisée dans le respect de l'environnement pour :

- améliorer la sécurité et le confort des usagers,
- contribuer au développement économique et touristique de la région d'Alès.

A terme, cette voie permettra de relier le bassin alésien avec les autoroutes A9 et A54 et au-delà avec les grands axes européens.

Première tranche de travaux entre La Calmette et Nîmes

Cette première tranche de travaux entre La Calmette et Nîmes ont donc pour objectif de sécuriser le carrefour RN106/RD225 et de desservir la commune de La Calmette par le Sud. Il s'agit de:

- **construire une voie de substitution de 2 km** environ parallèle à la RN106 entre la RD114c (depuis le giratoire existant sud de La Calmette) à la RD225 (route de Dions) en tracé neuf dans le prolongement de la RD936 (ex RN106),
- **déniveler le carrefour RN106/RD225 au Mas de l'Oume.**

Ces travaux sont sous maîtrise d'ouvrage de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc-Roussillon (DREAL LR) - Service Transports et sous maîtrise d'œuvre de la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (DIRMED) – Service d'Ingénierie Routière de Montpellier.

Caractéristiques techniques de cette première tranche de travaux :

- réalisation des terrassements de la voie de substitution : 106 000 m³ de déblais mis en remblais,
- construction des chaussées de la voie de substitution et de son assainissement sur 2 km environ,
- construction du giratoire Est sur la RD225 et sa liaison vers la RN106 (échangeur en phase provisoire orienté vers Nîmes),
- réalisation des terrassements et la construction de la 1ère chaussée de la section courante de la RN106 compatible avec à terme sa mise à 2x2 voies (sur 700 m au droit de la RD 225) avec la construction d'un pont assurant la dénivellation du carrefour RN106/RD225,

et pour une meilleure prise en compte de l'environnement

- la construction de deux bassins de traitement des eaux de la plate-forme routière de la voie de substitution et de l'échangeur,
- la construction d'un passage à faune sous la voie de substitution (OA n° 56bis),
- le rétablissement des écoulements naturels vers le ruisseau du Rieu (OH n°1 sous la RN106) avec exutoire dans les fossés existants au bord de la RN106 actuelle.

Les matériaux nécessaires aux terrassements seront extraits du site. Cette pratique permet de réduire le recours aux matériaux issus des carrières, ainsi que le trajet de transport par camions. Soit moins d'émission de gaz à effet de serre et plus de sécurité pour les usagers.

Conditions de circulation

- fermeture de l'actuelle bretelle de sortie depuis la RN 106 vers la RD 114c et RD936 après réalisation de la présente tranche de travaux n°1. Les usagers venant de Nîmes en direction de La Calmette pourront sortir de la RN 106 au Mas de l'Oume et rejoindre La Calmette par la voie de substitution,
- tous les accès seront maintenus durant les travaux.

Calendrier prévisionnel

A l'automne 2013, des travaux de débroussaillage ont été réalisés par l'entreprise Serpe.

Courant avril 2014, les travaux préparatoires de décapage et dévoiement des réseaux attribués au groupement d'entreprises Buesa/Razel-Bec s'achèveront à la fin avril.

Début des travaux à l'été 2014 pour environ 12 mois (jusqu'à l'été 2015 : les travaux ont été attribué au groupement d'entreprises Eiffage TP Méditerranée / Forézienne d'entreprises / Eiffage TP Provence.

Coût et financement de cette 1ère tranche de travaux :

Le montant des travaux est de **5,8 millions d'euros**, financé par l'Etat et avec une participation de 0,475 **millions d'euros** du Conseil Général du Gard.

Chantiers et sécurité routière : conduite à tenir aux abords d'un chantier

La plus grande prudence de tous, en amont et à proximité des zones de chantiers, est indispensable.

En amont :

- respectez les consignes de sécurité indiquées par les panneaux de signalisation
- réduisez votre vitesse pour mieux anticiper les obstacles et le danger
- redoublez de vigilance lorsque vous apercevez un gyrophare allumé, en particulier la nuit

Pendant la traversée de la zone de chantier :

- conservez une vitesse modérée jusqu'à la sortie du chantier et restez concentré afin de pouvoir anticiper tout danger
- n'empiétez pas sur la bande d'arrêt d'urgence
- gardez une distance de sécurité de l'ordre de 100 m avec le véhicule qui vous précède
- redoublez d'attention en cas d'intempéries